



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attitude de l'Union européenne face à Donald Trump

Question au Gouvernement n° 302

Texte de la question

ATTITUDE DE L'UNION EUROPÉENNE FACE À DONALD TRUMP

Mme la présidente . La parole est à Mme Brigitte Klinkert.

Mme Brigitte Klinkert . Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Hier, Donald Trump a été investi président des États-Unis. Son retour à la Maison-Blanche marque pour nous, Français et Européens, une ère d'instabilité politique et d'incertitude vis-à-vis de ce grand pays allié. En effet, les États-Unis sont un allié et un partenaire de l'Europe et de la France, mais dans le contexte que nous connaissons, il est difficile de considérer qu'il s'agit encore d'un partenaire fiable, constant et loyal. Nos relations commerciales avec les États-Unis, mais aussi notre défense militaire, notre souveraineté numérique et l'intégrité de nos processus démocratiques : voilà beaucoup d'enjeux pour la vie des Européens.

Face au réveil des puissances, l'Europe ne peut pas s'affaiblir. Plus que jamais, nous devons affirmer la souveraineté européenne. Nous avons besoin d'une deuxième assurance vie militaire en plus de celle de l'Otan, une assurance vie qui serait une vraie défense européenne.

M. Laurent Jacobelli . Ça n'existe pas !

Mme Brigitte Klinkert . Nous avons aussi besoin de faire respecter nos règles vis-à-vis des géants du numérique, et de sortir de notre naïveté commerciale vis-à-vis de la Chine et des États-Unis. Nous devons redevenir un continent d'innovation, une puissance économique. Cette souveraineté en matière industrielle, énergétique et agricole, nous ne la réussirons que tous ensemble, à vingt-sept.

Alors que demain, nous célébrons la Journée de l'amitié franco-allemande, j'ai plus que jamais la conviction que la réaffirmation de la puissance et de la souveraineté européenne dépend du moteur formé par nos deux pays. (*Applaudissements* sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.) Quelles initiatives peut prendre la France avec son partenaire allemand pour relancer l'Europe ? (Mêmes mouvements.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux* . La France soutient un programme de renforcement de la souveraineté européenne essentiel pour défendre ensemble nos intérêts dans un contexte marqué par le retour de la force.

Depuis 2017, grâce à l'impulsion donnée par le président de la République lors de son discours de la Sorbonne,

L'Europe s'est dotée d'instruments pour lutter contre les pressions commerciales, développer son industrie de défense et mener de front les transitions numérique et environnementale.

M. Laurent Jacobelli . Ça a l'air de bien marcher !

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué* . Vous avez raison de dire, madame la députée, que le couple franco-allemand reste incontournable pour faire avancer l'Europe. Ainsi, mercredi, le président de la République recevra le chancelier allemand pour préparer avec lui le Conseil européen informel du 3 février. Avec nos partenaires allemands, nous avons la volonté de développer notre politique industrielle, de provoquer un choc de compétitivité et de renforcer notre défense. Ce moteur franco-allemand n'exclut pas d'autres axes de travail. Nous collaborons par exemple avec la Pologne dans le cadre du Triangle de Weimar.

Nous avons les outils pour agir. Il faut maintenant que l'Europe les emploie et s'affirme comme la puissance stratégique qu'elle est. Ni les frontières de l'Europe ni l'intégrité de nos processus électoraux ne sont négociables. La dynamique franco-allemande va continuer à se renforcer et les députés prennent toute leur part à ce processus grâce à l'Assemblée parlementaire franco-allemande.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Klinkert](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 302

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Francophonie et partenariats internationaux

Ministère attributaire : Francophonie et partenariats internationaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025